



Union Départementale des Associations Familiales

PORTE-PAROLE DES FAMILLES
EXPERTE DE LEURS REALITES DE VIE
RESEAU DE SERVICES AUX FAMILLES
ANIMATEUR ASSOCIATIF

La lettre d'information des familles des Landes

Numéro 3 décembre 2022

[Voir la version en ligne](#)

Le mot du Président

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion pour les familles de se retrouver, de maintenir ce lien dont nous avons tous besoin, qui nous sert de référence au quotidien.

N'oubliez pas de vous protéger contre cette pandémie, qui vient perturber ce lien si précieux.

Bonnes fêtes à tous.

Jacques LAMAZOUADE
Président de l'UDAF des Landes

Zoom sur...



Le renouvellement des représentants à la CAF et à la CPAM

Au mois de mars auront lieu les élections à la CAF et à la CPAM.

L'UDAF invite ses associations adhérentes à proposer des candidats et à prendre contact rapidement auprès de Julien PINQUET

julien.pinquet@udaf40.com



NOUS RECRUTONS DES BÉNÉVOLES POUR
DÉFENDRE LES FAMILLES
À LA CAF

Faites-vous connaître !



Renouvellement de la conférence départementale des mouvements et élections à la Présidence

Le renouvellement de la Conférence avait été annoncé lors de l'AG du mois de juin. Après que les associations familiales se soient concertées au cours de l'été pour désigner leurs représentants titulaires et suppléants, la

première réunion des nouveaux membres a eu lieu le 13 octobre.

A cette occasion **Monsieur TESTEMALE** issu du **Conseil Départemental des Associations Familiales Laïques** et **Madame COUMAILLEAU** de l'**Association Syndicale des Familles Monoparentales** ont été élus aux postes de **Président** et **Vice-présidente**.

Nous leur souhaitons de la réussite dans l'exercice de leur mandat.

Rappelons que cette instance est un lieu d'échanges et de concertation entre les différentes associations familiales.



Merci pour les familles !

En décembre, le mouvement familial célèbre ses bénévoles. Partout en France, dans les 6 000 associations familiales, des dizaines de milliers de bénévoles s'engagent pour accueillir, accompagner et défendre les intérêts des familles. À l'occasion de la journée mondiale du bénévolat, l'Unaf, les Udaf, les Uraf, les associations familiales célèbrent leurs bénévoles et leur disent « merci pour les familles ».



L'UDAF côté associations



**LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES**

L'AFC des Landes de Gascogne anime un chantier éducation

Depuis trois ans, l'Association Familiale Catholique Landes de Gascogne, basée à Mont de Marsan, a ouvert un chantier éducation grâce à l'implication d'une administratrice.

Ce groupe réunit une douzaine de parents qui ont pris l'habitude de se retrouver une fois par mois dans l'agglomération montoise pour

échanger sur leurs pratiques éducatives et trouver des solutions à leurs interrogations.

Il s'agit d'un groupe de parole et d'entraide à la parentalité, basé sur la confiance et la confidentialité : amenés à évoquer des questions parfois délicates et personnelles, les parents échangent leurs impressions et témoignent de leur vécu sans donner de conseils. C'est à chacun de s'approprier les témoignages des autres et de reprendre ce qu'il peut adapter dans son propre foyer.

Chaque séance de 2h00 est placée sous la responsabilité de l'animatrice, spécialement formée, qui anime la discussion, distribue la parole, reformule les questionnements, synthétise l'essentiel et veille à ne pas perdre de vue le thème du jour.

Depuis la rentrée scolaire, une séance a porté sur la gestion des colères, une autre a eu pour thème "Comprendre les émotions de mon enfant". Quant à celle du mois de décembre, elle porte sur la préparation de Noël.



Un Espace Ados à Saint-Julien en Born

Il y a bientôt un an la mairie de Saint Julien en Born a sollicité l'association locale « Familles Rurales » pour l'aider à développer au sein du village un espace d'accueil pour les ados.

L'objectif du Conseil Municipal, commanditaire, est de proposer à la jeunesse un espace de créativité pour leur donner envie de prendre part à la vie du village, de créer un lieu où les ados pourront développer des projets culturels, sportifs, de loisirs ou solidaires.

La première expérience, concluante, a eu lieu lors des dernières vacances de la Toussaint. 13 ados (6 filles et 7 garçons) se sont réunis. L'envie de se retrouver, de partager des activités et des émotions ont suffi à intéresser le groupe qui renouvelle l'expérience aux prochaines vacances. Des copains de copains devraient ainsi les

rejoindre : la dynamique est enclenchée.



Bienvenue à l'Union des Familles Lâiques Adour Côte Sud

Une nouvelle association vient de rejoindre l'UDAF, ce qui porte actuellement le nombre d'associations affiliées à l'UDAF à 51.

Cette association agréée par le mouvement UFAL Nationale propose de défendre les droits et les intérêts matériels et moraux des familles adhérentes dans tous les domaines (protection sociale, santé, éducation, accompagnement des familles locataires ou propriétaires, développement de la culture, défense de la presse, protection de la nature et de l'environnement) dans le respect de la Laïcité, des valeurs de la République et de la société.

De ce fait, l'UFAL entend s'intéresser à toutes les familles et aider toutes celles qui en ont besoin, sans discrimination et dans la diversité des choix librement consentis.

Pour les contacter ou les rejoindre :

UFAL.ACS - Le Président

1, allée de STERLING 40140 SOUSTONS

Tél. : 06 50 58 99 90

Email : ufal.acs@orange.fr

Blog : <https://ufalacs.org>

Site internet national : <https://www.ufal.org>

L'UDAF côté service

L'UDAF a participé au forum du droit

Le 12 octobre, l'UDAF a participé au Forum du Droit au côté, entre autres, du CDAD (Conseil



Départemental d'Accès au Droit), d' Info droits, des conciliateurs de justice, du Mouvement contre le racisme, du CIDFF et de la CAF.

Cette journée avait pour but d'orienter et de renseigner les personnes ayant des questions juridiques.

Nous avons également pu échanger entre participants sur nos domaines d'intervention pour mieux se connaître en vue de privilégier une dynamique partenariale quand les situations s'y prêtent.



Infos sur le droit de vote des personnes protégées

Comme tout citoyen, les personnes protégées ont le droit de voter.

Il s'agit d'un droit personnel fondamental qui permet à chacun de participer à la vie citoyenne. Vous accompagnez un proche dans le cadre d'une mesure de protection juridique ?

Découvrez la fiche pratique sur cette question en cliquant sur le bouton ci-dessous.

[En savoir plus](#)



L'activité microcrédit soutenue dans le cadre du plan pauvreté

Début 2021, dans le but de mieux mailler le territoire départemental et être au plus près des demandeurs, l'UDAF des Landes lançait un appel à bénévolat pour une mission d'instructeur bénévole du microcrédit.

Pas moins de 10 bénévoles participent désormais au développement de cette activité.

En fin d'année, l'UDAF a obtenu un financement dans le cadre du plan pauvreté pour embaucher un salarié qui aura pour mission d'accompagner les bénévoles dans la formation et la réalisation de leur mission.

Nous espérons ainsi améliorer le temps de traitement des dossiers tout en offrant aux demandeurs de microcrédit, souvent confrontés à des difficultés de mobilité, un accompagnement de proximité de qualité.

Nous profitons de cet article pour remercier à la fois nos bénévoles et les différentes structures qui ont accepté d'accueillir nos permanences.

[En savoir plus sur le microcrédit](#)

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur udaf40.

[Se désinscrire](#)



© 2021 udaf40